

Dossier de M. Félicien El

RAF ' Guillaume PREF60 <guillaume.ra_@oise.gouv.fr>

lun. 19/03/2018 17:53

À : regley.avocat@hotmail.fr <regley.avocat@hotmail.fr>;

Maître,

J'accuse réception de vos observations formulées ce jour par fax dans le cadre du débat contradictoire préalable à la suspension du permis de conduire de votre client, M. Félicien El

Je vous informe que La Poste nous a induits en erreur en renseignant une date de distribution de notre LRAR le 23/02/2018. Restant sans observation de votre client le 15/03/2018, un arrêté de suspension a été édité et lui a été envoyé.

Cependant, vu l'état de distribution de notre LRAR, il apparaît que le pli n'a été distribué que le 9 mars 2018. Vos observations sont donc recevables.

En conséquence, je vous informe que l'arrêté de suspension du 15/03/2018 a été retiré avant notification. Vous constaterez au vu de l'extrait du fichier national des permis de conduire de votre client ci-dessous qu'à ce jour, son permis reste valide :

601PCRAF/601/08/EP1M SNPC/GI02
1026 "EDI" PERMET D'OBTENIR L'EDITION DU DOSSIER COMPLET
CDOCP CONSULTATION DU DOSSIER COMPLET 19/03/2018

No dossier : 020859500114
Nom : M El
Prenoms : FELICIEN XAVIER
Nom d'usage :
Naissance Sexe : M Date : 10/11/1981 Dept : 059
Lieu : ARMENTIERES
Pays : FRANCE
Adresse :

59230 ST AMAND LES EAUX

Etat dossier: VALIDE Solde de points : 12 / 12

Cond. restrictives:

Echange a l'etranger ou en COM Autorite :
Echange le : Pays / COM :
Retabli le : Par :

*Annulation
suspension
préfet*

Je vous prie donc de bien vouloir indiquer à M. E qu'il ne doit pas tenir compte de la décision qu'il va recevoir.

Sa situation va être réexaminée demain compte tenu de vos remarques. Il recevra prochainement un courrier l'informant des suites que nous donnons à son dossier.

Cordialement,

--